



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 14 janvier 2021

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	16
VOTANTS	19
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	
7 janvier 2021	
<b>DATE D’AFFICHAGE</b>	
28 JAN. 2021	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 28 JAN. 2021 et publication du 28 JAN. 2021	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt et un, le **quatorze janvier**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le sept janvier deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Étaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, Patrick PORNET, Didier DUPIN, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Jacky BRAT, Patricia PERRET et Roseline TRAMBOUZE.

**Absentes avec excuse :** Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Didier DUPIN

Lucie ROCH donne pouvoir à Fabienne STALARS

Isabelle ROUVIDAN donne pouvoir à Christine VALADE

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Roseline TRAMBOUZE

**OBJET : 2021-005 : subvention exceptionnelle de fonctionnement au Sou de l'école publique**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 600 euros à l'association Sou de l'école publique suite au spectacle de Noël qui a eu lieu le 15 décembre 2020.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le versement de cette subvention exceptionnelle de fonctionnement de 600 euros à l'association Sou de l'école publique.
- **D'imputer** les dépenses correspondantes sur le compte 6748 du chapitre 67 de la section de fonctionnement du budget général.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210114-2021-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2021

Publication : 28/01/2021

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 22 janvier 2021



Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210114-2021-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2021  
Publication : 28/01/2021